



No de résolution
ou annotation

Le 3 avril 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue le 3 avril 2023 à 20 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

L'employé municipal Patrick Gagnon, est également présent.

Accueil par Monsieur le maire

1. Acceptation de l'ordre du jour

30-22 Proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal du 6 mars 2023

31-22 Proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Normand Henley, d'accepter le procès-verbal avec l'ajout de la mention que le conseiller Normand Henley est contre l'adoption du règlement 02-2023 sur la démolition d'immeubles.

3. Comptes payés et à payer

COMPTES PAYÉS EN MARS 2023

Poste Canada	36.77 \$	média poste*
Registre foncier	10.00 \$	mutations*
Commission des transports	72.25 \$	renouvellement annuel*
Hart	183.87 \$	rideaux gymnase*
Hydro-Québec	478.55 \$	éclairage des rues et croix
Les Services JR enr.	300.00 \$	entretien patinoire
Salaires	15 362.26 \$	élus et employés
	16 443.70 \$	

COMPTES À PAYER AVRIL 2023

URBANISME, PARCS ET PATINOIRE

Fusion environnement 1 937.95 \$ cueillettes des ordures

ÉGLISE

Harnois Énergies 850.83 \$ huile à chauffage

Gagnon la grande quincaillerie 27.16 \$ entretien église

Unoria Coopérative 102.82 \$ entretien église

ENTRETIEN CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Conciergerie FP 175.50 \$ ménage

Harnois Énergies 1 891.49 \$ huile à chauffage

Stanley Sécurité 66.63 \$ système d'alarme

GARAGE

Carquest 195.97 \$ pompe à eau Sterling

Centre du Camion JL inc. 5.04 \$ Western

Dépanneur Lac-Humqui inc. 13.09 \$ entretien machines

Harnois Énergies 2 333.45 \$ huile à chauffage

Harnois Énergies 661.60 \$ diesel

Harnois Énergies 1 581.02 \$ essence

Pièces d'auto DR inc. 273.14 \$ GMC direction assistée

Telus 97.73 \$ Internet garage

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les Entreprises L. Michaud & Fils
(1982) Inc. 2 111.99 \$ abrasifs

ADMINISTRATION

Centre bureautique 191.68 \$ fourniture de bureau

Grenke 496.69 \$ contrat photocopieur

Maryline Pronovost 211.19 \$ remboursement dépenses

Ministre du Revenu 5 244.93 \$ remises du mois

M.R.C. de La Matapédia 82.49 \$ honoraires informatiques

Receveur Général 1 970.18 \$ remises du mois



No de résolution
ou annotation

32-23

33-23

34-23

35-23

Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent
Visa

2 277.54 \$	cotisation annuelle
302.89 \$	Articles * comptes payés
<u>23 103.00 \$</u>	

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Caroline Dumont, d'accepter les comptes.

4. Période de questions

Aucune.

5. Dossiers internes

5.1 Enveloppe locale jeunesse 2023 – participation monétaire – mandat ARTEL

Il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, et adopté que :

La municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui confirme une participation financière de mille (1 000 \$) pour l'année 2023 afin de permettre la réalisation de projets **par et pour** les jeunes découlant du projet des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la Jeunesse ;
La municipalité délègue Vicky Guimond, comme représentante de la municipalité sur le conseil d'administration du comité de développement ;

La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.

La municipalité autorise Gino Canuel, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

5.2 Réseau biblio – représentant et responsable

Caroline Dumont et Clarence Turcotte acceptent de renouveler la représentation et la responsabilité de la bibliothèque pour le Réseau Biblio

5.3 Réseau de surveillance volontaire des lacs – recherche bénévole

Steve Pronovost accepte de faire les prélèvements cette année.

5.4 Contrat de collecte des matières résiduelles – soumissions et recommandation

Considérant qu'après analyse des prix et en considérant le fait qu'il est possible de négocier avec un entrepreneur lorsqu'une seule soumission a été déposée;

Considérant que le montant est de beaucoup supérieur au montant prévu au budget 2023;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de reporter l'adjudication du contrat de collectes des matières résiduelles à une rencontre ultérieure.

5.5 TECQ 2019-2023 – Route 195 – mandat MRC de La Matapédia

Considérant que dans le cadre de la programmation #5 de la TECQ 2019-2023 la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui prévoit effectuer les travaux suivants :

- Resurfacement Route 195

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, et résolu de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer les travaux suivants :

- Relevé terrain
- Étude géotechnique si nécessaire
- Plans et devis
- Estimation préliminaire
- Appel d'offres
- Surveillance des travaux



No de résolution
ou annotation

5.7 Rapport financier 2022 – présentation

Extrait du rapport financier :

Paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui | 07035 |

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
	Budget	Réalisations	Réalisations	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	121 706		374 565
Moins : revenus d'investissement	2	()	(29 690)	(439 133)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	121 706	(113 424)	(64 568)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		235 158	238 222
Produit de cession	5		5 249	
(Gain) perte sur cession	6		620	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		241 027	238 222
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(23 195)	(31 727)	(30 440)
	18	(23 195)	(31 727)	(30 440)
Affectations				
Activités d'investissement	19	(73 511)	(71 436)	(371 447)
Excédent (déficit) accumulé	20			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21			
Excédent de fonctionnement affecté	22			
Réserves financières et fonds réservés	23		(25 000)	(1 600)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	24			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	25	(98 511)	(73 036)	(371 447)
	26	(121 706)	136 264	(163 665)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		22 840	(228 233)

Rapport financier 2022 | S17 |

| 18 |

37-23

Proposé par Diane Soucy, appuyé par Marc Michaud, d'accepter le rapport financier 2022.

5.8 ARTEL – demande d'aide financière Festi-Lac 2023

38-23

Proposé par Diane Soucy,

Appuyé par Nancy Malenfant, et résolu

Que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte de contribuer financièrement pour un montant de 3 500\$ au Festi-Lac 2023 organisé par ARTEL.

5.9 MTQ – reddition voirie été/hiver

Programme d'aide à la voirie locale – (PAVL) volet entretien– reddition de compte 2022

Attendu que la municipalité doit produire une reddition de compte au ministère des Transports afin d'attester de la véracité de l'utilisation de la subvention reçue en 2022 sur des routes locales de niveaux 1 et 2;

Attendu que l'état des routes nécessite beaucoup d'investissements causés par le retard des interventions et par les changements climatiques importants;
Attendu que les dépenses reliées aux interventions des routes pour 2022 sont représentées sur le tableau suivant :

AIDE FINANCIÈRE	226 211 \$
a) dépenses de fonctionnement(excluant l'investissement)	
DÉPENSES ENTRETIEN D'HIVER	186 832 \$
DÉPENSES ENTRETIEN D'ÉTÉ	155 435 \$



No de résolution
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

SYSTÈME DE SÉCURITÉ	22 127 \$
- chaussée pavée - entretien préventif	17 103 \$
- chaussée pavée - entretien palliatif	19 312 \$
- chaussée en gravier - entretien préventif	30 625 \$
- chaussée en gravier - entretien palliatif	19 299 \$
- Systèmes de drainage	26 672 \$
- Abords des routes	18 497 \$
- Entretien des ponts	1 800 \$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	155 435 \$
b) dépenses d'investissements	
c) Total des frais encourus	342 267 \$

39-23

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Karine Dechamplain, et résolu et adopté que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui atteste la véracité des frais encourus admissibles pour l'entretien des routes locales de niveaux 1 et 2 et informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale volet Entretien.

5.10 Règlement d'emprunt matériel roulant – Avis de motion règlement 03-2023

40-23

Avis de motion et présentation est donné par Normand Henley concernant le règlement 03-2023 décrétant une dépense de 350 000\$ pour l'achat d'un camion et d'équipement pour le déneigement.

6. Varia

6.1. Leucan – demande de don

Pas de suivi.

6.2. Société Alzheimer – demande de don

41-23

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, d'envoyer 50\$.

6.3. Nick Michaud – projet bd sur les micro-brasseries – proposition publicitaire

42-23

Proposé par Diane Soucy, appuyé par Karine Dechamplain, d'accepter l'offre de publicité dans les micro-brasseries pour un montant de 120\$.

6.4. 150^e de Saint-Moïse – invitation de participation à la parade des voitures anciennes

La municipalité de Saint-Moïse invite les citoyens à se joindre à eux pour leurs festivités et propose de faire un char allégorique pour représenter la municipalité à cette occasion.

6.5 Municipalité Sainte-Florence – proposition de résolution

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES MUNICIPALITÉS HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

CONSIDÉRANT que selon certains critères, les aides financières du gouvernement du Québec versées aux municipalités doivent être financé par celle-ci prévoyant des versements annuels en capitale et intérêt;

CONSIDÉRANT que dans le contexte économique actuel, les modalités des versements d'aide financière ne suffisent plus à absorber le coût réel des emprunts assumés par les municipalités;

CONSIDÉRANT que les hausses des coûts importantes engendrées par la hausse du taux directeur, les coûts d'essences, la pénurie de main d'œuvre et le contexte économique inflationniste actuel augmentent de façon fulgurante les dépenses municipales;



No de résolution
ou annotation
43-23

CONSIDÉRANT que l'impact financier de ces changements est impossible à assumer par les municipalités et leurs citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT le contexte économique hors du commun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Karine Dechamplain, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De demander au Gouvernement du Québec de revoir l'accompagnement financier accordé aux municipalités pour tenir compte du contexte économique inflationniste actuel;
- De revoir les modalités des programmes d'aide financière aux municipalités en fonction des réalités économiques actuelles de sorte que les municipalités n'aient pas à assumer des coûts pour l'octroi d'aide financière;
- De transmettre la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, à Mme Maryse Malenfant, directrice régionale du Bas-Saint-Laurent, à M. Denis Côté, conseiller aux opérations régionales, à Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, aux municipalités de la MRC de la Matapédia, aux municipalités régionales de comté du Québec, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

6.5. Ressource spécialisée pour les camps de jour – demande d'aide financière

On en parle avec le comité ARTEL.

6.7 Station de lavage à bateaux – suivi du dossier

Le maire, Gino Canuel, a participé à la rencontre du 30 mars avec l'équipe de l'OBVMR et il s'avère que la problématique de plantes envahissantes et de moules zébrées est bien réelle et qu'il faut procéder à l'élaboration d'un plan d'urgence pour contrer la propagation de ces bibites dans les plus brefs délais.

Une rencontre avec l'organisme de Bassin versant Matapédia-Restigouche est prévue au cours de ce mois afin de faire un premier pas pour établir un plan d'action visant à protéger notre lac des envahisseurs.

7. Information

7.1 Journée de La Matapédia – 26 mai

7.2 Amqui – accueil Réseau environnement

7.3 Matières résiduelles – invitation conférence le 22 avril

7.4 OBVMR – rencontre conseil 11 avril – confirmation

7.5 Service de génie municipal – documents d'appel d'offres

Il faut prévoir une rencontre le 18 avril prochain pour l'ouverture des soumissions pour les travaux de voirie.

7.6 CPTAQ – suivi dossier 438936

La demande a été refusée.

7.7 CPTAQ - suivi dossier 43967

La demande a été refusée.

7.8 MRC de La Matapédia – déclaration de compétence – transport des personnes

7.9 MRC de La Matapédia – déclaration de compétence en matière de production d'électricité

7.10 MRC de La Matapédia – participation Foire de l'emploi

7.11 FQM – fonds d'assurance

7.12 Aménagement des centres de coordination /hébergement – certificat de fin des travaux

7.13 Avis de convocation – Coopérative Plein Air de la Matapédia

8. Période de questions

Aucune.



No de résolution
ou annotation

44-23

9. Rapport des élus

Karine : le Rallye de motoneige a eu lieu et la participation a été bonne.

Nancy : la cheminée de la salle paroissiale est brisée et il y a des oiseaux qui entre par le bord de la fenêtre. On va vérifier ça.

Normand : le chemin du Ruisseau-à-la-Loutre, il y a de l'eau qui coule dans le chemin avant le pont.

10. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 22 :58 heures.

Maire : _____

Greffière-trésorière : _____

Le 18 avril 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue le 18 avril 2023 à 19 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Accueil par monsieur le maire

1. Acceptation de l'ordre du jour

45-23

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

2. Projet chemins 2023 – ouverture des soumissions – décision

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a mandaté le service de génie municipal pour effectuer les devis concernant les travaux de voirie sur la route du Ruisseau-à-la-Loutre et sur la route 195 et d'effectuer le processus d'appel d'offres sur le SEAO ;

Considérant que à la suite de l'appel d'offres, trois compagnies ont répondu à l'appel et se sont révélés conforme aux exigences, soit :

- Les Entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc. 802 769.30 \$ (1er rang)
- Eurovia Québec Construction inc. 873 391.70 \$ (3^e rang)
- Les Entreprises d'Auteuil et fils inc. 862 142.14 \$ (2^e rang)

46-23

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire soit la compagnie « Les Entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc. » au montant 802 769.30\$.

3. 91379586 Québec inc. – facture toiture salle paroissiale

La toiture de la salle paroissiale a subi des dommages à la suite des grands vents du 24 décembre dernier et il a fallu la faire réparer le plus rapidement possible puisque la tôle était brisée à certains endroits et que les clous étaient sur le point de sortir.

Bref, il fallait procéder car la toiture n'aurait pas supporté un autre incident de ce genre.

On a donc fait appel à la compagnie qui avait effectué la réparation de la faîtière l'année dernière pour effectuer les travaux.

47-23

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Caroline Dumont, et résolu d'accepter la facture de 11 491.75\$ taxes incluses de la compagnie 91379586 Québec inc. pour la réparation de toute la toiture de la salle paroissiale.



No de résolution
ou annulation

48-23

49-23

4. 91379586 Québec inc. – facture corniche église

La municipalité a demandé à la compagnie 91379586 Québec inc. pour réparer la corniche gauche en avant de l'église tandis qu'ils étaient sur place.

En conséquence, il est proposé par Normand Henley, appuyé par Caroline Dumont, d'accepter la facture au montant de 2 391.48\$.

5. Lot municipal du Lac-à-Pierre – interrogation pour le futur

La municipalité s'interroge sur l'avenir du lot municipal, doit-on le mettre à vendre ou le conserver.

6. Cueillettes des matières résiduelles – information

Comme la facture des cueillettes des matières augmente de façon exponentielle c'est-à-dire de 70% à plus de 150% pour certaines municipalités et qu'un soumissionnaire a répondu à l'appel, on essaie de trouver une solution pour diminuer les coûts avant d'allouer le contrat à la compagnie Fusion Environnement inc. avant la fin mai.

7. Achat d'un nouveau camion – préparation du devis

On doit demander à quelqu'un qui connaît bien le sujet pour monter un devis adéquat avant d'aller en appel d'offres.

8. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 20 :15 heures.

Maire : _____

Greffière-trésorière : _____

Le 20 avril 2023 à 19 heures

RENCONTRE DE PLANIFICATION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE L'OBVMR

Avant-propos :

En vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (Loi sur l'eau), le mandat principal des organismes de bassins versants est d'élaborer, de mettre à jour, de promouvoir et de suivre la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau (PDE).

Un PDE est un outil de planification ayant pour but la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un ou de plusieurs bassins versants. Il permet d'assurer une gestion saine et efficace des activités et usages liés à l'eau sur le territoire d'un bassin versant.

Développé par les OBV, en concertation avec les acteurs du milieu, ce document stratégique rassemble les éléments d'information nécessaire à la compréhension des problèmes d'ordre hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées pour y remédier, notamment en matière de protection, de restauration, de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés. Il définit de plus les objectifs à atteindre et priorise les actions à entreprendre pour y arriver.

Étaient présents :

Diane Soucy, Nancy Malenfant, Normand Henley, Caroline Dumont, Karine Dechamplain, Lucie Pronovost, Patrick Gagnon et Maryline Pronovost

Les animateurs :

Mireille Chalifour, directrice générale de l'Organisme de Bassin Versant Matapédia Restigouche, accompagnée de Charlie Brochu-Guimond, chargé de projet.

Dans le cadre de la planification du plan directeur de l'eau de l'OBVMR, cette première rencontre a pour but de définir les besoins et les actions nécessaires pour préserver la qualité de l'eau du lac Humqui tant au niveau de la clarté et de la qualité qu'à celui des espèces envahissantes compte tenu de l'urgence de la situation.
